Amicale du 6e Cuirassiers

Courrier : Lieutenant-colonel VANDER-BRIGGHE - 06.81.99.10.41
60, rue Louis-Blériot, 59130 LAMBERSART

Courriel : TOP bernarto@numericable.fr - 03.62.92.30.11

Siège social
Amicale des Anciens du 6e Cuirassiers
12e Cuirassiers Quartier Valmy
BP 119 - 45161 OLIVET CEDEX
Section Maginot : FRAM 230

Bulletin 249 / décembre 2016

Veille de la réunion de bureau : le président nous invite chez lui.

Préparation de la cérémonie de la Moscova

Le Mot Du Président

Dans « Le mot du Président » du N°247, je vous parlais des attentats et je m'indignais devant cette cruauté, cette folie meurtrière qui tuait de braves gens.

En moi-même, je me disais, je pensais, que nous avions atteint le fond de l'ignominie et qu'il fallait espérer ; que la France allait retrouver sa joie de vivre. Il n'en est rien, la folie meurtrière a gagné du terrain. Les attentats de Nice, et dernièrement les attaques directes, en plein jour, de nos forces de police, le prouvent.

En cette période de Noël, fête de la joie, du partage et de l'amitié, moment privilégié où tous les êtres ont une pensée pour tous ceux qui souffrent ou qui sont dans la peine, j'aurai une pensée toute particulière pour toutes les victimes de ces attentats.

Mes vœux s'adressent :

- à nos dirigeants afin qu'ils trouvent la sagesse nécessaire pour faire face à pareille situation.
- aux Français pour qu'ils gardent espoir et leur unité, car c'est ensemble que nous gagnerons.
- à nos soldats qui donnent leur vie pour que notre pays reste un pays où les libertés peuvent s'exprimer.
- à vous, cher(e)s adhérents et adhérentes, je vous souhaite de passer un Noël en famille, tous réunis autour d'un sapin qui brille de mille lumières. Je vous présente tous mes vœux très sincères de joie, d'espoir et de paix pour la nouvelle année, sans oublier une bonne santé.

J'en profite pour adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble du bureau pour l'excellent travail effectué durant cette année 2016.

Rendez-vous à toutes et à tous le 7 juin 2017, à Saint Hilaire. Je compte sur vous car l'AG est un moment privilégié dans la vie d'une amicale.

Passez de bonnes fêtes, et par Saint Georges, vive la cavalerie.

J'aime l'édito du Président et je l'écris toujours avec beaucoup de joie. Cette fois, mes mots sont empreints d'une grande tristesse, en raison du décès de notre ancien Président, le général de Saint Salvy.

Vous trouverez, dans ce numéro, le récit de cet homme généreux, souriant et estimé de tous.

À madame de Saint Salvy, à toute sa famille, l'amicale présente ses plus vives et sincères condoléances, et l'assure de son soutien. Lt-colonel Pierlot

SOMMAIRE

2	Réunion du bureau (photos)
3	Le mot du président
4 & 5	Memoriam
6	Infos trésorier
7	Création d'une force locale le 19 mars 1962
8 & 9	Passage de commandement à la tête du 12e
10 &11	Compte rendu de la réunion du bureau
12	Carnet du bulletin
13	Morts pour la France à 20 ans
14 & 15	Brancardier (suite)
16	Au revoir mon Général (photos)

Tous les membres du CA et du bureau se joignent au président pour souhaiter à toutes et à tous de

très bonnes fêtes

et une heureuse

année *2017*.

IN MEMORIAM

Le Général Alain de Saint Salvy, notre supérieur, notre ami, celui qui avait l'estime de tous, à rejoint la maison du Père. Toute l'amicale se joint à notre Président pour présenter, à Madame de Saint Salvy et à toute sa famille, nos condoléances les plus attristées.

Dans la petite église de BONNEE (45) nous étions entre 200 et 300 personnes pour assister aux obsèques du Général de SAINT SALVY.

Cette messe dite selon le rite de Saint PIE V fut empreinte d'une grande solennité et l'assistance particulièrement recueillie.

L'amicale était représentée en force par les orléanais, nos amis des "Hauts de France" n'ayant pu se déplacer pour des raisons de santé ou d'absence dans la région ; mais à l'évidence tous les anciens du 6° et de l'amicale étaient réunis dans une même respectueuse unité et l'on sentait, à nos cotés, la présence de ceux qui n'avaient pu venir marquer une dernière fois leur respect à ce grand chef que fut le Général.

Nos camarades du 12° eurent la délicatesse d'être également présent avec la présence du commandant en second, du capitaine commandant l'ECL, du président de l'amicale du 12 et d'autres membres du régiment.

Avant la levée du corps, trois personnes prirent la parole, le maire de Bonnée qui a souligné l'accessibilité du Gal, quels qu'aient pu être ses titres et fonctions, un Lt-Cl de la même promotion de St Cyr - Prince Amilakvari - puis notre président le Lt-Cl PIERLOT ; il est en effet de notoriété dans notre milieu que l'ambiance de l'amicale du 6 est calme, sereine et "bon enfant" , en un mot qu'il fait bon d'y être et que le Gal en est la cause.

A la sortie de l'église, les militaires et les drapeaux se sont regroupés autour du cercueil pour une minute de silence suivi d'une vibrante Marseillaise.

A l'issue de l'enterrement, le cimetière jouxte l'église, Madame de SAINT SALVY eut la bonté de nous convier au château pour nous restaurer et nous réchauffer un peu car le temps était à la neige et à la pluie.

Nous voudrions exprimer à Madame de SAINT SALVY toute notre admiration et notre considération, elle restera pour nous, ce que nombre de Dames furent pour nos anciens au combat : notre Marraine.

Capt. Etienne du Castel

Allocution Lt-Colonel Pierlot, Président de l'Amicale des Anciens du 6°R.C.

Mon général,

Pendant 22 ans vous avez présidé notre association, l'amicale des Anciens du 6° Cuirassiers qui vous était très chère.

Avec doigté, vous avez réussi à prendre le relais des Anciens de 39/40. Doucement, sans à coup, vous avez imprimé votre marque, faisant de l'amicale une association unie, solidaire et bien groupée.

Reprenant les initiatives de nos anciens, qui avaient fait de Saint Hilaire les Cambrai un haut lieu de mémoire, vous avez pérennisé et resserré les liens avec ce village du Cambrésis en poursuivant la tradition qui voulait qu'une assemblée générale s'y déroule tous les deux ans.

Lors de la dernière assemblée générale dans cette localité, vous avez manifesté le droit légitime de « passer la main ». Vous avez néanmoins accepté d'être Président d'Honneur prenant, à votre charge, la liaison avec la Fédération des Cuirassiers.

Mon général, merci pour tout ce que vous avez réalisé pendant votre mandat. La ligne de conduite que vous avez tracée sera suivie, je m'y engage.

Aujourd'hui, je ne suis pas étonné que de nombreux amicalistes soient présents pour vous rendre un dernier hommage.

Mon général, nous ne vous disons pas « ADIEU », mais « AU REVOIR »

Général de Saint Salvy

Né le 6 juin 1934 à Montauban
Marié, père de six enfants

Grades successifs :

- Sous-lieutenant, le 01/10/1956 ;
- Lieutenant, le 01/10/1958 ;
- Capitaine, le 01/10/1963 ;
- Chef d'escadrons, le 01/07/1972 ;
- Lieutenant-Colonel, le 01/12/1976 ;
- Colonel, le 01/07/1980 ;
- Général de brigade, le 01/07/1989

Affectations successives et fonctions :

- 1954 : Ecole Spéciale Militaire Interarmes en qualité de Saint-Cyrien.
- 1er Régiment de Cuirassiers à CASSAIGNE(Algérie)
- 1958 : Ecole d'application des Lieutenants, puis muté au 5°Régiment de Hussards comme chef de peloton.
- 1960 : rejoint le 6° Régiment de Cuirassiers dans le Constantinois (Algérie) comme officier adjoint et commandant d'escadron
- De novembre 1962 à février 1965, retourne à l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée Cavalerie à Saumur comme instructeur
- Le 1er février, est désigné comme stagiaire de la 27° promotion à l'Ecole d'Etat-major.
- En août 1965, est muté au 8°Régiment de Dragons, où il commande un escadron.
- En octobre 1967, est affecté à Paris au service d'Information d'Etudes et de Cinématographie des Armées, comme adjoint de l'antenne armement.
- En avril 1968, est désigné comme aide de camp du délégué ministériel pour l'armement.
- En 1970, admis à l'Ecole Supérieure de Guerre, 84°promotion.
- Est muté à VERDUN en tant qu'adjoint au chef de corps du 2° Régiment de Chasseurs.
- En août 1974, rejoint comme commandant d'une brigade de capitaines l'Ecole d'Application de l'ABC
- En juillet 1976, affecté comme professeur à l'Ecole Supérieure de Guerre à Paris.
- Du 21 juillet 1980 au 30 juillet 1982, commande le 6°Régiment de Cuirassiers à OLIVET.
- A l'issue de son temps de commandement, suit les cours du centre des Hautes Etudes Militaires.
- Le 1er juillet 1983, est désigné pour occuper les fonctions de chef de cellule au Bureau des Etudes Stratégiques et des Négociations Internationales puis celles de chef du Groupe Permanent d'Evaluation de Situations au Secrétariat Général de la Défense Nationale.
- En août 1987, est affecté à BADEN BADEN en tant que Colonel Adjoint « Etudes » au Général commandant le 2° Corps d'Armée.
- En 1989, nommé Général de brigade, est désigné pour occuper les fonctions d'Adjoint opérations au général commandant la 2° D.B.

Décorations.

- Officier de la Légion d'Honneur
- Officier de l'Ordre du Mérite National
- titulaire de la croix de la Valeur Militaire et de deux citations à l'ordre de la brigade.

Brevets et diplômes :

- Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale/ Centre des Hautes Etudes Militaires
- Brevet d'Etudes Militaires Supérieures.
- Diplôme d'Etudes Militaires.

INFO TRESORIER

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Mesdames : Lors de l'Assemblée générale 2016, il a été décidé de revenir sur la décision prise il y a 2 ans, d'accorder la gratuité de cotisation pour les veuves.

Une cotisation correspondant à 50% de celle des membres actifs est donc remise en vigueur pour 2017. Il est à noter que quelques-unes d'entre vous, n'ont jamais cessé de participer financièrement au fonctionnement de l'Amicale, je vous remercie.

Messieurs : Lors de la réunion de bureau, il a été signalé que de nombreux retards de paiement de cotisations avaient été constatés. Des rappels individuels (internet, courrier) ont été faits et je remercie ceux qui ont réagi dès leur réception. Au moment de la rédaction de ce mot, il y a encore une vingtaine de retardataires.

Certains d'entre nous ont encore subi des épreuves cette année suite à décès ou maladie. Je souhaite donc à tous une meilleure année 2017. Bonne année et bonne santé.

Bien amicalement,

CE (H) Gérard MOUILLE, trésorier.

……:

Partie à retourner avec votre chèque

Réservé au trésorier

N° RT /R/2017

Compte :

AMICALE DES ANCIENS DU 6ème CUIRASSIERS

BORDEREAU D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT

Nom :…… Prénom : …….

Grade : …… Téléphone : ……

Adresse ……

…… **e-mail** ……

Déclare vouloir adhérer ou renouveler mon adhésion à **l'amicale des anciens du 6ème régiment de Cuirassiers**

Ci-joint la somme de …… Euros (1) représentant ma cotisation pour **2017** que je règle

Par chèque numéro : ……de (nom de banque)……

à l'ordre de : **AMICALE DES ANCIENS DU 6ème Cuirs**. Et à adresser à : C.E (H) Gérard MOUILLE, Trésorier ,

17 rue du Clos Aubert - 45750 ST PRYVE - ST MESMIN [Tél : 07.61.90.96.67, Mail : gmouille45@orange.fr

Cotisation minimum : membre actif : annuelle 20,00 € - à vie : 200 €, Veuve : 10 €

pour info : séjour(s) au 6ème Cuirassiers : du …… au …… à ……Esc : …… Grade……

à……le…… signature

Création de la Force Locale Algérienne le 19 mars 1962

Le général de Gaulle, président de la république, annonce le cessez le feu le 19 mars 1962 à Paris (AFP)
Un comité des Affaires Algériennes est créé par décret du 13 février 1960
Article 1.
- Est institué, auprès et sous la présidence du Chef de l'Etat, un comité des affaires algériennes. Ce comité comprend :
Le premier Ministre, le Ministre de l'Intérieur ET LE Ministre des Armées.
Article 2.
- Assistent aux séances du Comité :
Le Délégué général DU Gouvernement en Algérie, le Secrétaire Général pour les affaires algériennes, le Général Chef d'état-major Général de la défense nationale, ainsi que chaque fois que cela est possible, le Général Commandant en chef en Algérie. D'autres ministres ou secrétaires d'Etat peuvent prendre part aux travaux du Comité pour les questions les concernant
Article 3.
- Le Comité des Affaires Algériennes arrête les décisions concernant l'Algérie, pour autant que celles-ci ne soient pas prises en conseil de ministres.
Article 4.
Le Secrétaire Général de la Présidence de la République et le Secrétaire Général pour les Affaires Algériennes assurent conjointement le secrétariat du comité.
Article 5.
- Le Premier Ministre est chargé de l'exécution du présent décret. Un décret du 23 mars 1962 modifiera ce décret.
Le Comité des Affaires Algériennes comprendra :
Le Premier Ministre, le Ministre d'Etat chargé des Affaires Algériennes et le Haut-Commissaire.
D'autres Ministres ou Secrétaires d'Etat ainsi que des fonctionnaires civils et militaires peuvent prendre part aux séances.
LA FORCE LOCALE ET LES AUXILIAIRES DE POLICE ;
Le ministère d'Etat chargé des Affaires Algériennes envisage dans une note du 20 janvier 1961 ce que sera l'évolution du maintien de l'ordre après le cessez le feu. Afin de désengager l'armée de cette mission, il faut créer une force de police algérienne à majorité musulmane, à partir de la sureté urbaine et des GMS, auxquels s'ajouteront des Harkis, des Moghaznis[1], des membres des autodéfenses, et éventuellement des ex-soldats de l'ALN.
Un groupe de travail civil-militaire se penche sur cette question et propose en septembre la création d'un Force algérienne (*sic*). Considérée comme un atout majeur de notre politique, elle participera au maintien de l'ordre afin de représenter effectivement une force de sécurité proprement algérienne sans laquelle le pouvoir algérien serait une fiction. Elle pourra constituer la structure de base d'une force algérienne si l'existence de celle-ci s'avérait nécessaire. Il est décidé le 26 septembre 61 que cette force sera constitué pour la fin de l'année 1961, et mise sous l'autorité du Délégué général, avant son transfert éventuel à un organisme algérien chargé de préparer l'autodétermination. Elle comprendra des gendarmes auxiliaires, des unités de sécurité composées de supplétifs, de GMS, éventuellement d'appelés musulmans (SE.AA 38) Archives.

Décisions prise le 26 septembre 1961, notifiées le 11 octobre.
3. Création d'une force algérienne.
La force algérienne à créer sera placée sous l'autorité du Délégué Général avant d'être transférée, le cas échéant , à un organisme algérien chargé de préparer l'autodétermination.
La force algérienne comprendre :
- une gendarmerie constituée principalement en faisant appel aux gendarmes auxiliaires.
- des unités de sécurité auxquelles seront affectés les membres des groupes mobiles de sécurité, des supplétifs, des hommes recrutés localement, et, en cas de besoin, des musulmans appelés sous les drapeaux.
La Force Algérienne devra être constituée pour la fin de l'année 1961. Elle comprendra à cette date 30 à 35000 hommes
Vu et approuvé C. de GAULLE.

Cet article, qui sera suivi d'autres, mais surtout de témoignages (car des appelés du contingent, dont des gars du 6, se sont retrouvés dans cette force locale), fait suite à un avis de recherche de notre secrétaire général. Nous essayons d'y voir clair, nous avons besoin de vous.

---

[1] Les **moghaznis** étaient des supplétifs des Sections administratives spécialisées (SAS) et des sections administratives urbaines de l'armée française

PASSAGE DE COMMANDEMENT À

Colonel REMANJON (Sortant)

Né le 15 avril 1970
Marié, père de neuf enfants

Grades successifs :

- Sous-lieutenant, le 01/08/1993 ;
- Lieutenant, le 01/08/1994 ;
- Capitaine, le 01/08/1998 ;
- Chef d'escadrons, le 01/07/2004 ;
- Lieutenant-Colonel, le 01/07/2008 ;
- Colonel, le 01/08/2012 ;

Affectations successives et fonctions :

- 1991 : Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, promotion CBA de Cointet, élève-officier
- 1994 : Ecole d'application de l'Arme Blindée Cavalerie à Saumur, officier-élève
- 1995 : 3e régiment de dragons, chef de peloton
- 1997 : 3e régiment de hussards, commandant d'unité, officier adjoint
- 2002 : DGA SPART, spécialiste opérationnel domaine blindé
- 2004 : EMSST, scolarité master HEC/Mines Paris
- 2005 : Führungsakademie der Bundeswehr, stagiaire école de guerre
- 2007 : 1e-11e régiment de cuirassiers, chef BOI
- 2009 : Ecole de Cavalerie, commandant de la division d'application des lieutenants
- 2011 : CRR-E, assistant militaire du général commandant
- 2014 : 12e régiment de Cuirassiers, chef de corps

Projections extérieures :

- MINURSO, 1996-1997, observateur ;
- Ex-Yougoslavie, Sarajevo, 1997, officier adjoint et renseignement de l'escadron blindé du BATFRA ;
- Nouvelle-Calédonie, 1999, officier adjoint de la compagnie TTA du RIMAP-NC ;
- Côte d'Ivoire, 2001, commandant d'unité de l'escadron blindé du 43e BIMa ;
- Afghanistan, 2008, chef opérations du BATFRA ;
- Afghanistan, 2012, assistant militaire du général chef de la conduite des opérations de l'IJC.

Diplômes et brevets :

- Diplôme de Saint-Cyr, option sciences de l'ingénieur ;
- Diplôme d'Etat-Major ;
- CML E2P2 allemand ;
- Brevet parachutiste ;
- Master HEC/Mines Paris ;
- Brevet de l'Enseignement Militaire Supérieur ;
- Cycle de Hautes Etudes Européennes de l'ENA ;
- QLF OTAN.

Principales décorations :

- Chevalier de la légion d'honneur ;
- Chevalier de l'ordre national du mérite ;
- Croix du combattant ;
- Croix militaire (Belgique)

LA TETE DU 12E REGIMENT CUIRASSIERS

Colonel ANTHONIOZ (entrant)

Né le 9 mai 1974
Marié, père de quatre enfants

Grades successifs :

- Sous-lieutenant, le 01/08/1996 ;
- Lieutenant, le 01/08/1997 ;
- Capitaine, le 01/08/2001 ;
- Chef d'escadrons, le 01/08/2007 ;
- Lieutenant-Colonel, le 01/12/2010 ;
- Colonel, le 01/12/2015 ;

Affectations successives et fonctions :

- 1998 : 1er régiment Étranger de cavalerie (à Orange), chef de peloton AMX 10 RC
- 1999 : 1er régiment Étranger de cavalerie, opération Salamandre en Bosnie
- 2000 : 1er régiment Étranger de cavalerie, opération Licorne en République de Côte d'Ivoire.
- 2001 : 2ème régiment de Dragons (Fontevraud)
- 2001 : 2ème régiment de Dragons, opération Épervier au Tchad
- 2002 : 2ème régiment de Dragons, opération Licorne en République de Côte d'Ivoire.
- 2003 : 2ème régiment de Dragons, commande un escadron de chars Leclerc
- 2005 : État-Major interarmées de zone de défense de Paris, au camp des Loges à Saint Germain-en-Laye
- 2007 : assistant militaire du commandement de la FINUL au Liban
- 2008 : école de Guerre
- 2009 : scolarité au sein de « l'Advanced command and staff course », au Royaume-Uni
- 2010 : 12ème régiment de Cuirassiers (Olivet) à l'été 2010, chef du bureau opérations instruction.
- 2011 : 12ème régiment de Cuirassiers (Olivet) à l'été 2010, opération Licorne en République de Côte d'Ivoire.
- 2012 : Ministère des affaires étrangères (mobilité extérieure), rédacteur au sein de la direction d'Afrique
- 2014 : Cabinet du chef d'État-Major de l'armée de Terre
- 2016 : 12e régiment de Cuirassiers, chef de corps

Projections extérieures :

- Bosnie, 1999, opération Salamandre
- République de côte d'Ivoire, 2000, 2002, 2011, opération Licorne
- Tchad, 2001, opération Epervier
- Liban, 2007, FINUL

Diplômes et brevets :

Classe préparatoire au lycée militaire de Saint-Cyr

- École spéciale militaire de Saint-Cyr (Promotion « Commandant MORIN 1994-1997 »)
- Ecole d'application dans l'arme blindée cavalerie à Saumur
- École de Guerre en 2008.
- « Advanced command and staff course », au Royaume-Uni, en 2009-2010.

Principales décorations :

- Chevalier de la légion d'honneur
- Titulaire de la Croix de la Valeur militaire avec citation

Réunion du conseil d'administration et du bureau du 16 septembre 2016 et prise d'Armes au quartier Valmy

En ce qui nous concerne, Vander Brigghe et moi-même, notre âge, pour ne pas dire notre grand âge, ne nous incite plus à prendre le volant pour parcourir les 400 kilomètres qui nous séparent d'Olivet.
De plus, c'est sans compter sur ce que le destin prévoit. Cette fois, il a fait fort !
Tout d'abord, un immense bouchon entre Lille et Paris. Un bouchon d'une telle ampleur que, pendant des kilomètres, nous ne dépassons que des camions en rang serré sur deux files.
Vu que, l'accident résorbé, des centaines de camions seront libérés, il n'est pas question de nous arrêter avant Paris pour déjeuner, comme nous le faisons chaque fois que nous nous rendons à Olivet. Imaginez le bouchon en perspective sur Paris !
Nous avions vu juste, atteindre la porte de Bagnolet fut facile. Fallait-il se réjouir pour autant ?
Nenni ! En entrant sur le périphérique, un 35 tonnes met fin à notre joie.
Vous est-il déjà arrivé de remplir un constat amiable sur le périphérique parisien ? Les embuscades en AFN n'étaient pas plus dangereuses ! Certes, par la suite, nous avions appris que c'était interdit. Mais, toujours vu notre « âge », notre cerveau, après un tel choc, ne fonctionnait plus bien !
Néanmoins, tout le côté gauche de la voiture atteint : la portière avant enfoncée, la vitre bloquée… nous en parfaite santé physique, nous avons pu poursuivre notre voyage. Le seul problème, c'est qu'à chaque péage, le chef de voiture devait descendre pour payer ou récupérer le ticket. Vu la facilité avec laquelle il se déplace, notre couloir restait bloqué un certain temps ! Inutile de vous faire un dessin !
Rassurez-vous, mon cerveau à vite récupéré et je peux vous faire un compte-rendu détaillé de ces deux journées passées à Olivet.
Tout d'abord, vous parler de l'hôtel où nous avons réservé une chambre. Je vous avais déjà alerté dans le n°248, l'hôtel Acadie a changé de propriétaire. Pour l'instant, nous l'avons constaté, il est en travaux. Reste à savoir quels prix seront pratiqués après transformation. Nous sommes donc descendus à l'hôtel « Kyriad », pas loin du magasin Leclerc, et nous l'avons trouvé très correct. Vu que la prochaine A.G. est à St hilaire, nous avons tout le temps de vous en reparler.
Le soir de notre arrivée, notre Président, dont c'était l'anniversaire, nous a invités à prendre l'apéritif chez lui. Moment agréable qui s'est terminé à la pizzéria « Del Arte » que bon nombre de nos adhérents connaissent.

Voici le compte-rendu de la réunion du conseil d'Administration et du bureau qui a eu lieu le lendemain à 9 h.

Calendrier des activités.

- L'A.G. 2017 aura bien lieu à St Hilaire Lez Cambrai le mercredi 7 juin. Comme d'habitude, pour ceux qui arrivent la veille, nous prendrons le repas du soir en commun. Bien sûr, tous nos adhérents peuvent participer.
- Impossible de prévoir le calendrier des activités du 12°Cuir. Comme dit notre Président «ils vivent le nez sur l'obstacle ». Vu la situation actuelle, chacun comprendra !
- Nous n'avons pas, non plus de précision concernant la Fédération des Cuirassiers, notre Président d'honneur n'ayant pu assister à la réunion du 23 mai. Notre Président se renseigne.

Nos finances.

Tout va bien. On déplore 44 retards de cotisation (c'est beaucoup !). À ce jour, nous sommes 130 adhérents. Sensiblement le même nombre que l'année dernière. (Voir rapport de notre trésorier)

Point sur le bulletin.

Toujours trois bulletins par an dont la répartition varie avec la date de l'A.G. Pour 2017, le premier, fin mars, début avril pour que vous ayez le temps de prendre des dispositions pour l'A.G. le deuxième fin août, le troisième en décembre. La présentation ne change pas. Quant aux articles !!

Mise à jour de nos statuts.

Lors de notre A.G. 2016, en marge de l'ordre du jour, le Major Girard avait soulevé la question de l'actualisation de nos statuts. Nous le remercions pour son intervention qui nous a permis de voir que nos statuts, crées en 1911, avaient besoin d'un dépoussiérage.

Nous avons donc débattu la question en réunion de bureau. Trois points ont fait l'unanimité :

- **Titre** : l'appellation «société » de l'article 1 actuel sera remplacé par l'appellation « association ». Notre titre : « Amicale des Anciens du 6°Cuir » demeure inchangé.
- **Gouvernance** : l'association est dirigée par un Conseil d'Administration, au sein duquel est élu un bureau. Sa composition, prévue à l'article 12, reste valable.
- **Organisation des AG** : ne peuvent être abordé que des points inscrits à l'ordre du jour. Si un adhérent désire ajouter un point à cet ordre du jour, il doit en faire la demande par écrit au président au moins 20 jours avant le jour de l'AG.

D'autres changements ont été débattus mais n'ont pas fait l'unanimité. Charge est donnée à notre secrétaire général de préparer nos statuts en fonction de tout ce qui a été dit et de proposer son travail à tous les membres du C.A., pour approbation.

Si tout se déroule normalement, on devrait pouvoir vous proposer ces nouveaux statuts lors de notre assemblée générale à St Hilaire.

À 11 h, prise d'armes en mémoire de la bataille dite de la Moskova

Un peu d'histoire : La bataille de la Moskova ou bataille de Borodino est une bataille opposant la Grande Armée commandée par Napoléon Ier à l'armée impériale russe menée par le feld-maréchal Mikhaïl Koutouzov.

Elle a lieu le 7 septembre 1812 à proximité du village de Borodino, à 125 kilomètres de Moscou. Le nom de Moskova, plus évocateur que celui de Borodino, est choisi par Napoléon pour désigner cette bataille, et fait référence à la rivière qui coule à plusieurs kilomètres du champ de bataille et non au lieu où se déroulèrent les combats.

Qualifié de « **bataille des géants** », elle est la plus importante et la plus sanglante bataille de la campagne de Russie, impliquant plus de 250 000 hommes.

Au cours de cette confrontation, les Français réussissent à s'emparer des principales fortifications russes, dont la redoute Raïevski et les « flèches » défendues par le général Piotr Bagration, qui est tué lors de l'assaut. La victoire est française dans la mesure où Napoléon contraint les forces russes à battre en retraite et s'ouvre la voie vers Moscou. Cependant, cette victoire est une victoire à la Pyrrhus : les pertes de chaque côtés sont immenses (environ 30 000 soldats français tués ou blessés pour 45 000 côté russe) et bien que fortement réduite, l'armée russe qui dispose de réserves peut encore représenter une menace. Ainsi, Koutousov, sans raison aucune (il n'a pas réussi à bloquer la route de Moscou et a perdu plus d'hommes que Napoléon), affirme qu'il a triomphé de l'ennemi à Borodino.

Les Français font leur entrée dans Moscou une semaine plus tard, le 14 septembre, et y resteront jusqu'au 19 octobre, jour où commence le retour, bientôt désastreux, de la Grande armée.

N'oublions pas que le 6° cuirassiers, à participer à cette bataille. Cela figure sur son étendard.

À cette occasion, des remises de médailles ont lieu. Non pas pour la bataille de la Moskova ! Mais pour des actions au Liban ou lors de l'opération Moise (les fameuses inondations).

Cette prise d'armes a été suivie par une visite de la maison du Cuirassier.

Pour mémoire, citons l'équipe de bénévoles qui y œuvre : Lcl LOUSTALET (6°) Mme Tiphaine VERLEY (12°), le capitaine BOTTE (12°), le Cne KUNTZMAN (12°), le Cne du CASTEL (6°), le B/C DUPOND (6°), le Cne AJOUX (12°).

Cette précision était nécessaire, chacun comprendra.

Autre précision et qui concerne l'historique du 6° Cuirassiers et du G.E. 6°RC.

1979	1994	Olivet	6e régiment de cuirassiers
1994	2009	Quartier Valmy BP 119 - 45161 Olivet cedex	6-12e régiment de cuirassiers
2009	/	Quartier Valmy BP 119 - 45161 Olivet cedex	12e régiment de cuirassiers

Des cuirassiers du 12, hébergés à Lille (caserne Négrier) pour l'opération Sentinelle et interrogés par notre secrétaire général, ignoraient que le 6° Cuir avait stationné à Olivet. Ne serait-il pas nécessaire d'apposer une plaque au quartier Valmy avant que nous tombions dans l'oubli ?

Un apéritif dinatoire termine cette cérémonie.

Votre rédacteur.

LE CARNET DU BULLETIN

DÉCÉS

Colonel STIBLO Chef de Corps du 6° de 1978 à 1980. Ancien du Cadre Noir de Saumur

DEMANGEAT Jean-Pierre du 4°cuir. Il était correspondant pour le bulletin, décédé le 21.05.16

Mme Geniévre CHERUY, née PIERLOT, sœur de notre Président.

EVENEMENTS JOYEUX.

Notre Grand Ancien, Emile Bodin, a fêté ses 98 ans (né le 11.10.28) Avec retard, nous lui souhaitons un joyeux anniversaire.

AUTRES ANNONCES.

Mme Vanseveren (épouse de feu notre grand ancien Emile), ayant définitivement perdu la vue, est rentrée dans une maison spécialisée. Nos pensées l'accompagnent.

C'est avec plaisir que nous prenons connaissance de l'attribution, par la commission départementale, du Diplôme d'Honneur de porte-drapeaux à :

Monsieur Jacques GOULUT pour ses 16 années, en qualité de porte-drapeaux de l'Amicale des Anciens du 6 ème Régiment de Cuirassiers.

Toutes nos félicitations.

INFO,

> Je prépare la mise à jour du listing FNAM (Fédération Nationale André Maginot) tenant compte de vos modifications envoyées début janvier.

> Vous avez 3 décédés inscrits sur le listing (COULAUDIN - DEWASMES et ZUSSY). J'attire votre attention sur le fait que les veuves d'AC restent à l'ONAC ; elles peuvent en cas de besoin faire une demande d'aide ; il en est de même à la FNAM.

> Si la veuve de votre amicaliste reste à l'amicale vous pouvez lui proposer de rester à la FNAM et elle le peut - à condition de me le préciser - aux mêmes conditions que son mari décédé. Elle peut bénéficier des mêmes avantages en cas de besoin. Et pour l'amicale elle compte comme un AC inscrit à la FNAM.

> Bien sur quand la personne ne souhaite pas rester à l'amicale, la question ne se pose pas.

> Cordialement

> LCL (er) B. LAGRANGE- UNABCC

Le mot du secrétaire Général

Quand vous recevrez ce bulletin la fin de l'année sera proche. Une de plus ! Et oui, la rue tourne inexorablement avec plus ou moins d'évènements heureux ou malheureux.

Nous allons aborder l'an 2017 avec l'espoir d'un monde meilleur. Nous nous sommes battus pour ça.

Des difficultés, surtout celles liées à notre âge, nous en avons tous, mais lors de nos retrouvailles à Saint Hilaire, le 7 juin 2017, nous les oublierons pour évoquer nos 20 ans.

Le général Baudoin, ancien chef de corps du Leclerc cavalerie (le 6/12 cavalerie) disait : « Bien que notre étendard soit entré dans l'oubli, nous ne pouvons pas lui enlever sa gloire. »

C'est pourquoi, nous les anciens, nous devons continuer à faire perdurer son souvenir, en hommage à tous nos morts des différents conflits auxquels il a participé. *Le souvenir aussi, de notre ancien président, le général de Saint Salvy décédé en novembre 2016 à l'âge de 82 ans.*

Je présente, à madame de Saint Salvy et à sa famille, mes condoléances attristées.

En vous souhaitant une bonne santé, bonne fin d'année, et tous mes vœux pour 2017.

À bientôt, et par Saint Georges, vive la cavalerie. Lt-Colonel Vander Brigghe

Morts pour la France à Vingt ans.

Les coups de téléphone reçus m'encouragent à poursuivre cette rubrique. Elle aurait dû paraitre avant que bon nombre d'entre nous disparaissent, me direz-vous ! Mais, comme dit le dicton, il n'est jamais trop tard pour bien faire. J'encourage donc tous ceux qui possèdent des éléments concernant nos camarades morts au champ d'honneur de me les faire parvenir. Concernant le B/C Jacquot, notre ami Paul Candeille me dit que son copain s'était porté volontaire pour l'opération dans le djebel Bou Kammeh alors qu'il était en convalescence. D'autre part, il me rappelle que, pour l'année 1956, nous avons oublié Jean Froment. Mille et une excuses pour et oubli. Par contre, pour les cuirassiers Canelle et Joly, le B/C Claves, je n'ai aucune information concernant leur décès. Je lance un appel.

Du 14 au 21 mai 1956, un groupe de pelotons du 1er escadron, dont celui du sous-lieutenant Chauvet, participe à une opération de secteur dans la région de Djedida. Le 16 à 7h15 du matin, à quelques kilomètres de Guentis (Monts des Nementcha), au Teniet Sout exactement, des éboulis de rochers et des trous sur la piste stoppent le convoi. Dans le défilé, aucune solution pour progresser ce qui oblige le convoi à subir le tir d'une mitrailleuse allemande MG42, alors que sur les flancs des fusils de tous calibres clouent le détachement au sol. Heureusement la riposte est immédiate et calme l'intensité des tirs, ce qui permet au groupe de se dégager.

Sous la protection des mitrailleuses, les trous sont rebouchés à la hâte. Quand les pelotons redémarrent, un rayon de soleil vient se refléter sur les barrettes métalliques de Chauvet offrant une cible idéale à un tireur rebelle. Mais le destin en a décider autrement, la balle destinée à Daniel Chauvet, une statti, vient frapper la tête du **cuirassier Jean Froment**, chauffeur du véhicule. Elle lui traverse le casque et le tue.

Le 13 août 57, une opération est montée aux ordres du lt-colonel Brière

Trois compagnies du 81°B.I. doivent effectuer la fouille de la cuvette située au sud du djebel Doukanne, flancs gardés au nord par le 1/6 Cuirassiers et au sud par des éléments motorisés du 81°B.I. À 8 h 15, dans une région boisée, le flanc garde sud est pris à partie par des éléments particulièrement agressifs qui effectuent en outre des tirs de mortiers très ajustés.

Notre artillerie arrête la fuite des rebelles vers le sud-est, alors que toutes les unités présentes sont dirigées vers les lieux du combat. Les trois escadrons du 6° Cuirassiers, stationnés à El-Ma-El-Abiod, arrivent sur place à 10 heures.

Des tirs d'artillerie sont dirigés sur les rebelles qui tentent une percée vers le nord. Des renforts sont envoyés.

Après la destruction de rebelles isolés qui cherchent à s'enfuir, le nettoyage de la région boisée où résiste encore le gros de la bande, peut commencer.

Le 2/6 Cuirassiers, au sud, renforcé par une compagnie du 81 B.I. réalise quelques gains de terrain au prix de pertes assez sérieuses.

Le bilan de cette action, où, fait rare, tous les escadrons du 6° ont été engagés, est le suivant :

1 mortier de 81, 1 mortier de 50, 1 mitrailleuse légère, 4 FM, 111 armes diverses, 120 cadavres dont celui du chef de la bande, 12 prisonniers.

Nous avons eu pour l'ensemble des troupes engagées : 8 tués et 25 blessés. Pour le régiment : un tué, le cuirassier Gallant François-Jean. Les blessés : 1 au 1/6, 5 au 2/6, 4 au 3/6.

Le 15 juin 1958, vers 18 h, deux Half-Tracks et une Jeep du 1er escadron du 6° quittent El-Ma-El-Abiod.

À 16 h, la Jeep revient précipitamment avec à son bord deux blessés. Un Half-Track vient de sauter sur une mine.

Près du Half-Track en protection, c'est l'horreur, l'autre gît complètement éventré. Il ne reste plus que le blindage du pourtour, la mine ayant explosé sous la chenille droite.

À l'intérieur tout est détruit sauf la place du chauffeur ce qui fait que celui-ci s'en sort avec de légères blessures et une sévère commotion. Quant au trois autres : **les brigadiers Portier Jean et Ponchin Charles, ainsi que le Cuirassier Mahieux Robert,** ils ont été éjectés tels des pantins. Le Toubib ne peut constater que leur décès. Les derniers blessés sont évacués sur Tébessa.

Il faut se dépêcher, les radars ont capté l'écho d'une importante colonne ennemie venant constater leur travail.

Une équipe de brancardiers du 6°Cuirassiers en juin 40 (Suite du 248)

Par l'Abbé Pierre Boucherie, ancien aumônier de l'amicale.

4 - Ça continue suite.

Il faut trouver de l'essence à tout prix. Malheureusement le garage est fermé, comme le magasin attenant. BRIFFAUT est en train d'exprimer ses déboires quand surgit le gardien des lieux, armé d'une canne !...

- « Venez avec moi à la gendarmerie », dit-il d'un ton impératif à HIRSCH et à BRIFFAUT.

- De quoi, de quoi ! Répondent-ils en riant.

- Videz vos poches, reprend le triste sire. Je ne plaisante pas, je parle sérieusement. C'est vous qui avez cambriolé le débit de tabac situé près du garage !

Malgré les dénégations du duo, le représentant de l'ordre ne veut pas démordre et menace toujours de la gendarmerie et de la prison, s'ils ne vident pas leurs poches. Les deux accusés s'exécutent. HIRSCH commence par sortir sa croix de guerre et crie bien haut en l'exhibant :

- En tout cas, vous ne pouvez pas dire que celle-là je l'ai volée ! Je l'ai gagnée au front, tandis que vous, pendant ce temps, vous « cambronisiez » les gens (HIRSCH a employé le mot historique d'un fameux général !). Des fantassins qui emplissent le café entendent la discussion et se rapprochent en prenant ouvertement la défense des victimes. Un type du midi se fait remarquer par la verdeur de son langage. Le gardien, craignant pour sa personne, finit par faire des excuses et s'éclipse prudemment. Un café-cognac remet nos cuirassiers de leurs émotions et ils reprennent la route. Il s'agit de rejoindre les patrouilles au PLESSIS près de PACY-SUR-EURE

Dès SAINT-ANDRE DE L'EURE, BRIFFAUT conduit prudemment. Pourtant, la route est déserte. On approche de la zone dangereuse ; il ne faut pas se tromper, car une erreur serait fatale. On possède bien une carte : celle de l'almanach des PTT ! Mais elle est à trop grande échelle pour des précisions utiles pour suivre l'itinéraire. Une automitrailleuse du Régiment, rencontrée providentiellement, nous précise la route à emprunter pour arriver au P.C. du colonel. Grâce à ce renseignement, on retrouve OLIVIER, le dentiste TKATCHOFF et le capitaine THERY.

5 -on souffle un peu.

La maison est occupée par des réfugies. Les uns logent dans des granges et des remises, les autres, plus gâtés, dans le bâtiment central. Il est vrai que ces derniers, une veuve et ses enfants, sont parents des anciens locataires.

Venus à pied de VERNON, exténués de fatigue, ils ont décidé de garder la ferme appartenant à leur belle-sœur et à leur tante. Voilà les précisions que recueille, sitôt arrivé, le Brigadier BOUCHERIE, en quête de feu et d'un peu de beurre pour cuire la poule, sacrifiée la veille, près de BRETEUIL. La fermière accepte la demande formulée par l'aumônier, qui a dû, néanmoins, décliner ses titres et les mérites de ses camarades, pour obtenir gain de cause. Pendant ce temps, les « quatre » procèdent d'une part à l'installation du poste de secours, dans une dépendance, à l'entrée de la cour et d'autre part, au camouflage des deux voitures.

La canonnade ne cesse de se rapprocher. L'ennemi n'est pas loin. Aussi, la plupart des réfugiés, pris de peur, se remettent en route.

Vers midi, la fermière demande aide et assistance en échange des services rendus. Il s'agit d'aller chercher les vaches dans une pâture, de l'autre côté de la route, et de les mener dans la cour de la ferme, afin que sa fille aînée puisse les traire en toute sécurité. HIRSCH, OLIVIER, BRIFFAUT sont immédiatement volontaires pour cette mission. Soigneusement, ils préparent leur expédition. Ils s'arment de gros bâtons. HIRSCH rectifie sa tenue, donne un coup de peigne à sa chevelure et fait son plus beau sourire à la jeune fille lorsqu'il ouvre toute grande la barrière donnant accès sur la route. De l'autre côté se trouve le pâturage et sa clôture. La seconde barrière ne résiste pas longtemps à la pression de six bras

énergiques. Il est vrai que deux grands beaux yeux bienveillants, décuplent les forces du trio.

Les vaches ne tardent pas à rentrer. Bientôt c'est un concert de meuglements. Il y a plusieurs jours que les bêtes sont abandonnées à leur sort. C'est bien une corrida autour du fumier. Les trois toréadors essaient, vainement, d'isoler les veaux des vaches. Pour obtenir la tranquillité nécessaire, il, faut ouvrir les étables. Assez facilement, chaque animal trouve sa place. Alors, on peut commencer la traite.

HIRSCH demande à la demoiselle une démonstration. Celle-ci accepte. Mais l'infirmier, troublé sans doute, n'a rien compris au mécanisme. Lorsqu'il s'installe à son tour, il ne peut rien extraire du pis. OLIVIER, BRIFFAUT et BOUCHERIE, font de leur côté des essais qui ne sont pas couronnées de succès. C'est à peine si chacun arrive à extraire quelques centimètres cubes de lait…La matinée se passe ainsi rapidement et agréablement.

Le bruit de la canonnade semble se faire maintenant plus lointain. Les Allemands reculeraient-ils ? Ainsi, le poulet de BRETEUIL, même arrosé à l'eau, parait meilleur. En échange d'un morceau de pain, denrée extrêmement rare, trouvé par le trio à SAINT ANDRE, la fermière a offert des légumes pour compléter le menu.

- C'est malheureux, dit HIRSCH, qu'il n'y ait plus de poule pour ce soir et les jours suivants. En effet, la ferme est complètement démunie de volailles. Toujours à l'affut, HIRSCH, l'explorateur-né, revient avec un très jeune chien de berger qui peut à peine tenir sur ses pattes. « Loulou » est adopté par le groupe. Mais il deviendra rapidement insupportable, mordant l'un, mordant l'autre, déchirant tout à belles dents, aboyant sans raison, la nuit, le jour surtout lorsqu'il faut l'attacher bien court pour diminuer ses méfaits. Ainsi, lorsque le 19 juin après le passage de la LOIRE, une demoiselle acceptera de prendre le « jeune chien si gentil » c'est avec plaisir et sans regrets que le quatuor se séparera de « Loulou ». Nous n'en sommes pas encore là…

On s'installe pour le soir et pour la nuit. Un vieux lit, dit de milieu, sans matelas est installé dans l'infirmerie. Le sommier donnera deux places aux plus lourds, l'Adjudant-dentiste et OLIVIER. Deux brancards installés au-dessus du lit serviront de couchettes pour les plus légers, BOUCHERIE et BRIFFAUT. Quant à HIRSCH, de garde aux véhicules, il couchera dans la voiture, à l'entrée de la ferme, en compagnie de son chien. Durant la nuit, un faux mouvement de l'un des dormeurs du premier étage fait choir un casque sur le dentiste, qui trouve la « plaisanterie » un peu mauvaise.

6 Deuil

Le matin du 12 juin apporte une mauvaise nouvelle qui affecte tous les soldats : celle de la mort du Maréchal des logis, Gérard de VISSEC et de son tireur PIERON. L'inverseur est blessé. Il a été évacué sur un autre poste de secours. L'automitrailleuse de ces trois braves est là, dans la ferme voisine. Elle porte en haut de la tourelle un trou minuscule bien régulier. C'est la trace de l'obus anti-chars, meurtrier. L'intérieur est maculé de sang. Le blanc du drapeau français, que l'on hissait à la tourelle pour éviter des surprises, a complètement changé de couleur, il est maintenant tout rouge. Tout autour de la voiture, c'est la consternation. L'A/C AVALLET, le chef de la patrouille est complètement désemparé. L'orsque l'aumônier, près de la petite église de PLESSIS, rencontrera ce sous-officier qui était aussi un ami du disparu, il ne pourra en tirer que quelques monosyllabes, tant la douleur est grande.

Le régiment vient de perdre, au témoignage du colonel DARIO, une de ses figures les plus marquantes. Dès les premières semaines de guerre, sa haute tenue morale lui assurait une autorité et un prestige incontesté par tous, supérieurs, comme inférieurs, et laisser présager ce qu'il serait au feu.

Voici les deux citations qui lui furent décernées :

1- Citation à l'ordre de l'armée, avec attribution de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palme.

« De VISSEC Gérard, Maréchal des logis au 6° Cuirassiers.

Le 11 mai 1940, a mis hors de combat une A.M. lourde allemande, en l'attaquant au canon à bout portant. Le 18 mai, avec la même vaillance et la même habilité, a détruit un char léger, une arme antichar, une voiture de liaison, et immobilisé un char lourd en brisant son train de roulement

2- Citation à l'ordre de l'armée. Chef de voiture A.M.D. dont la bravoure et le sang-froid s'était affirmé au cours des combats de HOLLANDE, de BELGIQUE et des Flandres. ... à suivre